



**HAL**  
open science

## Pour une notion de moule dans le figement

Lichao Zhu

► **To cite this version:**

Lichao Zhu. Pour une notion de moule dans le figement. Les cahiers du dictionnaire, 2017, 8, pp.97-109. hal-03986714

**HAL Id: hal-03986714**

**<https://hal.science/hal-03986714>**

Submitted on 13 Feb 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Pour une notion de *moule* dans le figement

Lichao ZHU

### Introduction

L'objectif de cette étude est de plaider pour la notion de *moule* qui n'est traité dans aucun des travaux importants. Cette notion peut s'avérer cruciale quant à la classification des constructions à caractère figé. Jusque-là, la classification classique de ce type de constructions s'opère souvent au gré des niveaux linguistiques et des types de constructions usuels. Or, le figement transcende plus souvent les niveaux linguistiques et pose un problème conceptuel et méthodologique. Nous tenterons de montrer dans cet article que ce n'est pas en multipliant des critères de figement, mais en les réduisant que l'on peut révéler les conditions sine qua none auxquelles toutes les formes polylexicales figées doivent obéir. Cette étude porte également un regard universel dans les analyses du figement, celui-ci n'appartenant pas à une langue donnée, mais à toutes les langues.

### Quelques rappels

La lexicalisation entraîne nécessairement la cristallisation de combinaisons de mots auparavant libres. Cette cristallisation peut être due à un processus naturel de l'évolution de la langue, elle peut aussi être catalysée par la culture dont dépend la langue, par un contexte particulier, par un usage spécifique de la langue ... la possibilité s'étend donc à l'infini : nous évoquons ici le figement.

Lorsque l'attraction lexicale entre les mots devient importante et que les co-occurrences obtiennent une récurrence prépondérante, les combinaisons libres franchissent le seuil du figement. Mais une question d'ordre sémantique et logique se pose.

1. Jacques boit du lait.
2. \*Jacques mange du lait.

Les 1 et 2 ont la structure identique  $N_{\text{prop}} + V + \text{Dét} + N$ . Dans le 1, le verbe « boire » a pour co-occurents *Jacques* et *lait*, un sujet animé et un complément nominal qui est un hyponyme de *boisson*. Dans le 2, les relations co-occurrenceuses ne peuvent s'établir à cause de l'incompatibilité sémantique entre *manger* et *lait*<sup>1</sup>. La co-occurrence est en soi une sélection lexicale innée de la langue, dès lors les mots se

---

<sup>1</sup> L'incompatibilité lexicale entre *manger* et *lait* est avérée en français. En revanche, ils peuvent être compatibles dans d'autres langues. En chinois par exemple, *manger lait* (il n'y a pas d'article dans la langue chinoise) signifie « téter », ce qui prouve que leur relation est figée et lexicalisée.

combinent. Sur le plan syntaxique, elle peut se manifester par un nombre de catégories de mots limité sur l'axe paradigmatique par rapport au mot pivot. Les implications sont claires dans les deux exemples ci-dessus : *manger* doit être précédé par un nom qui désigne *a priori* une nourriture solide, *lait* doit être précédé par un verbe qui est compatible avec un nom dont la liquidité est une propriété.

Il existe un type particulier de co-occurrence qui subit de fortes contraintes.

3. Jacques *gazouille*.
4. La grenouille *coasse*.

Les attractions lexicales sont si fortes dans les 3 et 4 qu'il n'y a plus d'implication possible. Dans le 3, la propriété sémantique du verbe *gazouiller* impose que le sujet soit impérativement un nom humain en catégorie « bébé », alors que dans le 4, le verbe *coasser* implique que le sujet doit être *la grenouille* ou *le crapaud*. Cette correspondance sémantique biunivoque est spécifique dans la mesure où seulement une ou quelques noms de catégorie sont tolérées, tout autre substitution serait considérée comme fautive. Dans ce cas, la co-occurrence est assimilée à un énoncé figé.

Lorsque la relation co-occurrence entre deux ou plusieurs unités devient conventionnelle, elles constituent une collocation. Les contraintes de sélection y sont plus fortes, les candidats sont par conséquent très limités. Les collocations sont également plus marquées formellement, elles sont constituées en général d'une « base » et d'un « collocatif ». Le verbe *négocier* peut avoir plusieurs bases : *négocier un contrat*, *négocier la paix*, *négocier un titre*, *négocier un virage*, etc. La base *virage* peut avoir comme collocatifs les verbes comme *négocier*, *prendre*. Les bases ont souvent un poids sémantique prépondérant dans une collocation, mais l'actualisation du collocatif est déterminante dans certains cas, par exemple : *ouvrir un débat/clôturer un débat*, *maintenir la pression/lâcher la pression*, *éteindre la lumière/allumer la lumière*. Les collocations sont modelées et ne couvrent pas toutes les parties du discours, elles sont nominatives, verbales ou adjectivales.

Néanmoins, quelques exceptions persistent.

5. Gaël *intime* à Jacques *l'ordre* de ne plus crier.

La collocation *intimer l'ordre* est *de facto* une locution, même si elle respecte la structure syntaxique collocationnelle. Mais les contraintes syntaxiques sont telles qu'il est impossible pour le collocatif de se combiner avec un autre mot. J. Sinclair (1991) remarque à ce titre que deux modèles d'interprétation régissent les collocations : *The open-choice principle* (le principe de choix ouverts) qui ressemble à la co-occurrence et *The idiom principle* (le principe d'idiotisme) qui s'apparente au pragmatème. Mais il affirme que la collocation se construit autour de « pattern » (modèle).

La locution que G. Gross (1996 : 154) définit comme étant « un syntagme (nominal, verbal, adjectival, adverbial) dont les éléments composants ne sont pas actualisés individuellement et qui forme un concept autonome, que le sens global soit figé ou non », subissant davantage de contraintes est une unité polylexicale dont la sélection lexicale est quasi absente – non à cause de l'absence des liens lexicaux, mais à cause de l'absence des choix. Les cadres syntagmatique et paradigmatique étant strictement

établis, aucune modification n'y est autorisée dans la plupart des cas, à l'exception de quelques déclinaisons.

6. Jacques *est* (était, sera, serait, fut) *aux anges*.

7. Jacques a *bel et bien* grandi.

Dans le 5, *être aux anges* est figé, car on ne peut substituer aucun élément dans cette séquence :

- Substitution à *être* : \**s'avérer aux anges*,
- Substitution au syntagme prépositionnel : \**être à l'ange*,
- Substitution au nom : \**être aux fées*

Seules les déclinaisons du verbe *être* sont envisageables. Dans le 6, le syntagme adverbial *bel et bien* ne tolère aucune modification, c'est un figement absolu<sup>2</sup>.

Les études quantitatives consacrées à la locution sont nombreuses, à l'instar de l'ouvrage de M. Gross sur la grammaire transformationnelle. Les discussions tournent autour de la possibilité d'assimiler les locutions à partir des constructions (moules) et l'échelonnement des degrés de figement, du « figement relatif » au « figement absolu » (Mejri, 2011).

La parémie oriente le figement vers l'extralinguistique. Si les notions susmentionnées s'opèrent toutes dans la langue, la parémie quant à elle se situe au niveau énonciatif. Le proverbe ainsi que les autres énoncés proverbiaux sont des « dénominations polylexicales » comme le constatent G. Kleiber (1999) ou I. Tamba (2000). Mais Kleiber (2000) distingue les phrases génériques susceptibles de devenir les proverbes avec certaines conditions. S. Ferary (2012) affirme qu'il existe un nombre réduit des moules proverbiaux : article zéro, structure binaire, phrase averbale, etc.

Le pragmatème est un phrasème cristallisé par la situation de communication, comme le définit I. Mel'čuk (1996). La situation discursive met en exergue le sens et la fonction cachés du pragmatème. Par exemple, la formule de politesse « veuillez agréer » n'est utilisée qu'à la fin d'une lettre officielle, lorsqu'un boulanger demande à son client « Et avec ceci ? », il lui demande de fait s'il veut encore acheter autre chose. Un pragmatème est dans la plupart des cas compositionnel. La notion de pragmatème a une portée universelle, car toutes les cultures se dotent d'un système langagier parallèle (pragmatème) pour transmettre des charges culturelles qui sont souvent dissimulées dans les énoncés.

### Plaidoirie pour une notion de *moule*

Les descriptions que nous avons fournies sont certes non exhaustives, mais elles montrent qu'il y a un « continuum » dans la lexicalisation (Mejri, 1998) et qu'il n'existe pas de critères qui distinguent sans ambiguïté et sans exception les co-occurrences des collocations, les collocations des locutions. Les analyses lexicographiques ne s'adaptant pas aux analyses des énoncés, il n'y a donc pas de descriptions systémiques sur les énoncés extralinguistiques. Les délimitations

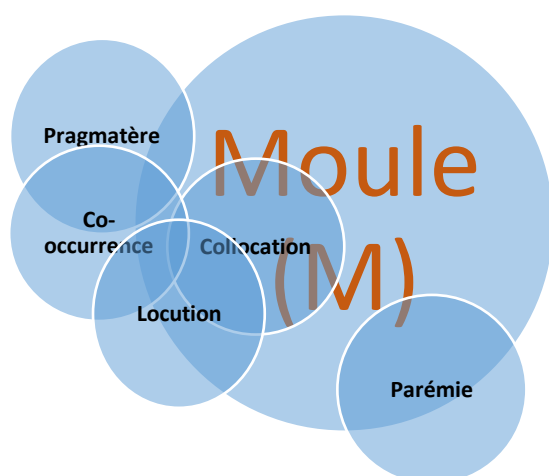
---

<sup>2</sup> Plus de 5000 constructions adverbiales ont été recensées dans « Grammaire transformationnelle du français 3 -syntaxe de l'adverbe » Par M. Gross (M. Gross 1990).

stratifiées des niveaux linguistiques interfèrent avec la continuité et la globalité de tous les faits de langue susmentionnés. Nous proposons par conséquent d'introduire la notion de *moule*.

### Pour une nouvelle conceptualisation

La notion de moule existe dans de nombreux domaines autre que la linguistique, elle n'est pas propre à une discipline donnée. C'est un concept universel qui consiste à modéliser des éléments pour mieux cerner leur ensemble, à l'instar de la sculpture. Cette conceptualisation appliquée à la linguistique vise à comparer des ensembles phraséologiques en dégagant uniquement leurs points communs de (cf. Figure 1). Nous considérons que les intersections entre les différents ensembles doivent être intégrées à un concept plus englobant et cohérent : le moule. Pour toutes les formes polylexicales, la modélisation est primordiale. Il est sans équivoque que plus le modèle linguistique est inclusif, plus les points communs sont révélés. Mais faut-il introduire plus de paramètres systémiques d'une manière inductive ? Ou serait-il plus judicieux d'examiner uniquement les conditions *sine qua none* pour tous les ensembles à caractère figé ? Nous orientons notre étude dans le sens de la seconde réflexion.



Chevauchement des ensembles : moule lexical (Figure 1)

Comme le montre Figure 1, nous affirmons que le moule dispose d'intersections avec toutes les formes à caractère figé. Ce diagramme de Venn peut être généralisé par une équation de l'algèbre des parties d'ensembles comme suit<sup>3</sup> :

$$M \cap \bigcup_{i=1}^n E_i$$

Si  $M$  est l'ensemble des moules, l'intersection (ou les intersections) entre  $M$  et la réunion des ensembles ( $E$ ) de toutes formes figées ( $n$  est le nombre des ensembles,  $i$

<sup>3</sup> Le diagramme est indicatif quant à la taille (proportion) des ensembles et des intersections.

est le nombre minimum des ensembles) est la zone où les moules sont présentés comme les formes figées.

### Redéfinition des propriétés et critères de figement

Les grandes confusions conceptuelles portent sur les frontières de la locution qui se situe à l'intersection de plusieurs ensembles. C'est là où se trouve le point focal des discussions. G. Gross (1990) a mentionné plusieurs conditions nécessaires de figement.

- i. polylexicalité qui exclut la dérivation d'ordre lexématique ;
- ii. opacité sémantique (non-compositionnalité)
- iii. blocage des propriétés transformationnelles : la plupart des tests transformationnels ne sont plus applicables
- iv. non-actualisation des éléments
- v. blocage des paradigmes synonymiques
- vi. non-insertion

Une étude plus approfondie a été menée par M. Svensson (2004) en ce qui concerne les critères de figement. Elle évalue les conditions nécessaires et suffisantes au vu de déterminer le figement (*cf.* Figure 2) :

Critère	Condition nécessaire	Condition suffisante	Indice
<i>Mémorisation</i>	+	-	
<i>contexte unique</i>	-	+	
<i>non-compositionnalité :</i>			
x <i>non-motivation</i>	-	+	
x <i>sens figuré</i>	-	-	<i>indice</i>
x <i>opacité</i>	-	+	
x <i>inanalysabilité</i>	-	+	
<i>syntaxe marquée</i>	-	-	<i>indice</i>
<i>blocage lexical</i>	+	+	
<i>blocage grammatical</i>	-	-	<i>indice</i>

Figure 2 Svensson (2004 : 144)

Si l'on croise les analyses des deux auteurs, nous remarquons que les critères de figement nécessaires et suffisantes ne sont pas nombreux - nous en retenons deux : la *polylexicalité* et le *blocage lexical ou transformationnel*. Mais le blocage nous paraissant un critère non tangible, nous en proposons un autre dans la partie qui suit.

### Conditions nécessaires et pas suffisantes pour le figement

#### Non-compositionnalité

Le critère de « non-compositionnalité » et « opacité sémantique » n'est pas une condition suffisante. G. Nunberg (1994 : 499) plaide pour la compositionnalité du figement : « Despite the common identification of idiomacity with noncompositionality, there are powerful reasons to believe that parts of an idiom should be assigned interpretations, contributing to the interpretation of the whole idiom. » (Malgré l'identification avérée d'idiomaticité avec non-compositionnalité, tout porte à croire que des parties d'un idiotisme seraient des interprétations assignées qui contribuent à l'interprétation de l'ensemble de l'idiotisme) Certaines études

diachroniques tentant de répondre à la question d'étymologie des locutions expliquent le processus de cristallisation des locutions dans la langue, à partir justement de leur sens premier. Il est vrai que les locutions telles que *prendre une veste* ou *poser un lapin* ont perdu leurs référents et ne peuvent pas être interprétées en tant que *combinatoires libres*, mais nombreuses sont celles qui sont semi-figées :

*être fier comme Artaban, en avoir le cœur net, franchir le pas*, etc.

ou interprétables :

*être au pied du mur, prendre le taureau par les cornes, Nommer un chat un chat*, etc., elles sont toutes interprétables, les sens des trois premières ne sont pas opaques.

#### Blocage lexical ou transformationnel

Le blocage syntaxique n'est pas systématique, car certaines commutations sont tolérées comme dans une syntaxe libre.

8. Jacques *prend* ce problème à *bras-le-corps*.
9. Jaques *prend* à *bras-le-corps* ce problème.
10. Jacques l'*a pris* à *bras-le-corps*.
11. Jacques *m'a posé un lapin*.
12. Je *me suis fait poser un lapin* par Jacques.

Dans les 8 et 9, la scission entre *prendre* et à *bras-le-corps* étant tolérée, le complément peut par conséquent y insérer, le test de nominalisation a réussi. Dans les 10 et 11, le test de passivation est également envisageable<sup>4</sup>.

#### Conditions *sine qua none* pour le moule

Nous avons montré que tous ces critères de figement ne sont pas les conditions nécessaires et suffisantes pour le figement. Si nous retenons la *polylexicalité* sans laquelle il n'y aura plus de combinatoire possible, nous plaçons que la *modulabilité* soit la seconde condition *sine qua none* de toutes les formes figées. Pourquoi ?

Le plus grand point commun de toutes les formes figées est de toute évidence la fixité. La notion de fixité se manifeste tant à l'intralangue qu'à l'extralangue, comme nous l'avons évoqué antérieurement. Cette observation exclut les critères auparavant établis résultant des séquences préfabriquées uniquement dans la langue, il y a donc une rupture dans la conceptualisation et les traitements vis-à-vis de ces deux sphères pourtant en symbiose.

De cette rupture découle la dichotomie de *la langue* et *l'usage*. Une opposition conceptuelle qui en dit long. Pour C. Schapira (1999 : 7), l'usage implique « d'une part la notion du temps, d'autre part l'idée de sélection, et celle de l'acceptation par une communauté linguistique ou, théoriquement, par un locuteur archétypique, d'une séquence de discours qui, petit à petit, cesse d'être une performante discursive isolée, pour pénétrer dans la langue. » Il en est de même au plan synchronique, l'usage de la langue et la langue pour l'usage n'en font qu'un : d'une part, la langue donne du

---

<sup>4</sup> La transitivité du verbe explique en partie la tolérance différente des deux séquences figées pour les tests.

« matériel » pour que l'on puisse l'utiliser à sa guise, ce qui fait naître des usages non-conventionnels, peu orthodoxes mais qui renvoient à la langue et l'enrichissent. Un exemple représentatif serait le slogan publicitaire et le jeu de mots dans la presse où le défigement de certaines formes figées se fige à nouveau.

- a) Touche pas à mon Despote !
- b) Touche pas à mon porc !
- c) Pas touche à l'aspartame !
- d) Touche pas à ma bonne !
- e) Touche pas à mon jack pote
- f) Touche pas à mon spot
- g) Touche pas à ma pub

Les exemples (tirés de numéros du *Canard enchaîné* de 2009 et 2010) (Zhu, 2013) ci-dessus sont des dérivés du slogan « Touche pas à mon pote » créé par l'association SOS Racisme en 1985. Cette séquence n'est pas figée dans la langue, mais la reprise de cette séquence rend figé le moule qu'elle contient. La séquence « touche pas à ... » est à ce stade codifiée. Il n'est pas négligeable que des néologismes s'ajoutent chaque année, chaque mois voire chaque jour à la langue. Ces néologismes attestés par l'usage ne font que symboliser l'évolution de la langue.

Cette circulation intra et extralangue caractérisée par la récurrence et la répétition finit par alimenter la langue d'une façon permanente. Elle fonctionne, nous en sommes sûrs, sous forme de *moules* : soit cristallisés par la langue elle-même, soit par leur usage qui doit être facile à mémoriser.

### Comment définir et traiter le *moule*

Il n'y a pas d'études consacrées à définir le terme *moule* à proprement parler, le mot est utilisé d'une façon relativement libre. G. Gross *op. cit.* considère que « peste noire » qui est une endémie et « peste brune » qui désigne les nazis à cause de la couleur de leur chemise partagent le même moule, il s'agit en effet du moule avec construction N + Adj avec une base et un modifieur substituable. D'autres formes de moule sont constatées, telles que « amour ardente » et « ardente amour » que M. Frédéric (1985) appelle « moule syntaxique en chiasme » pour désigner ce type de structure qui apparaît fréquemment dans des textes bibliques. J-C Anscombe (2011 : 25) définit une *matrice lexicale* comme étant « un schéma comportant des unités linguistiques fixes et des variables linguistiques, et tel que : a) les unités linguistiques fixes sont des éléments grammaticaux ; b) les variables linguistiques représentent des éléments lexicaux ; c) ce schéma est productif, du moins dans une certaine mesure ; d) les contraintes régissant l'instanciation des variables proviennent uniquement de la structure elle-même, et des relations préexistant entre les unités lexicales servant à cette instanciation ». Il insiste sur la structure rigide et reconnaissable de certaines constructions figées, à l'instar des syntagmes adjectivaux en *comme*.

Pour aller plus loin, nous concevons un moule étant une structuration polylexicale avec comme noyau un *élément figé* et avec une certaine *flexibilité formelle*, contrairement à l'image reçue d'un moule rigide et non variable. L'*élément figé* peut être une unité lexicale comme dans la plupart des structures figées, il peut également



être une situation de communication en ce qui concerne le pragmatème, car notre hypothèse repose en fait sur l'essentiel de toutes les formes figées : la *fixité*.

Cette fixité n'est pas seulement une fixité qui fige, mais également une fixité qui produit. Par tous les moyens possibles, la langue ainsi que ses usagers génèrent, à partir des quelques principes contraignants, un lexique qui ne cesse de s'agrandir, mais la multiplication du lexique ne consiste pas à accumuler et rassembler les mots – il s'agit de trouver les types de moule, langagiers ou non, pour mener une étude systémique. Néanmoins, les analyses qui suivent reviennent à décrire la constitution du moule qui est d'ordre linguistique.

## Conclusion

La notion de *moule* n'est pas une notion inventée, nous avons repris cette notion pour mieux cerner la problématique méthodologique et pour étendre les champs d'investigation en matière de linguistique. La lexicalisation, le figement étant de fait le processus et le phénomène qui permettent de modeler la langue, il est donc naturel que la notion de *moule* puisse trouver une place dans la conceptualisation des systèmes langagiers.

En outre, cette notion est incorporée dans l'enseignement de la langue, à cause de son raisonnement générateur et économe : l'acquisition des moules types multiplie la possibilité de générer d'autres énoncés dont la structure est similaire et accélère ainsi l'apprentissage.

Il reste maintenant à déterminer des méthodes de description pour identifier les moules dans les différentes constructions lexicales et discursives.

## Bibliographie

- Anscombre, Jean-Claude. *Figement, idiomatité et matrices lexicales*. Le figement linguistique : parole entravée. Édité par Salah Mejri et Jean-Claude Anscombre. Honoré Champion, 2011.
- Ferary, Sonia Gomez-Jordana. «Les moules proverbiaux en français contemporain.» Édité par Jean-Claude Anscombre, Bernard Darbord et Alexandra Oddo. *La parole exemplaire : introduction à une étude linguistique des peoverbes* (Armand Colin), 2012: 114-132.
- Frédéric, Madeleine. *La répétition : étude linguistique et rhétorique*. Tübingen: Max Niemeyer Verlag, 1985.
- Gross, Gaston. *Les expressions figées en français : les noms composés et autres locutions*. Paris: Ophrys, 1996.
- Gross, Maurice. *Grammaire transformationnelle du français 3 - syntaxe de l'adverbe*. Paris: Asstril, 1990.
- Kleiber, Georges. «Les proverbes : des dénominations d'un type "très très spécial"» *Langue française*, 1999, éd. Sémantique et stéréotype: 52-69.

- Mejri, Salah. *Le figement lexical : descriptions linguistiques et structurations sémantiques*. Tunis: Publication de la Faculté des lettres de la Manouba, 1997.
- Mel'Čuk, Igor. "Lexical Functions : A Tool for the Description of Lexical Relations in a Lexicon." 1996, *Lexical Functions in Lexicography and Natural Language Processing* ed.: 209-278.
- Nunberg, Geoffrey, Ivan A. Sag, and Thomas Wasow. "Idioms." *Language*, 1994: 491-538.
- Schapira, Charlotte. *Les stéréotypes en français : proverbes et autres formules*. Paris: Ophrys, 1999.
- Sinclair, John. *corpus, Concordance, Collocation*. Oxford: Oxford University Press, 1991.
- Svensson, Maria Helena. *Critères de figement : l'identification des expressions figées en français contemporain*. Umeå universitet: Umeå, 2004.
- Tamba, Irène. «Formules et dire proverbial.» *Languages*, 2000: 110-118.
- Zhu, Lichao. *Typologie du défigement dans des médias écrits français*. Villetaneuse: Université Paris XIII, 2013.